EXOCET LEMAN

Annemasse, le 19/02/15

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU COMITE DIRECTEUR DU 18/02/15

Présents: CORDIN Philippe - GAUDIN Olivier - GODART Robert - GOUY-PAILLIER Christophe - JEAN Peggy POGGIOLI Jean-Yves - REVY Laure - FERNANDES Philippe - BIANCO Patrick - SAADI Walid - DI BILIO Nathalie GIORDANO Bernard - OTHMAN André

Absents excusés: HENRY Nicolas

- **Point sur les inscriptions**
  - A l'heure de la rédaction de ce compte-rendu, le club comptabilise 107 adhérents dont 26% de nouveaux.
  - Nous retrouvons un nombre d'adhérents d'il y a 2 ans, ce qui est statistiquement bon signe pour l'avenir.

- **Trésorerie**
  - Nous n'aurons pas de subvention cette année du CNDS dont les exigences pour y prétendre deviennent de plus en plus dures
  - Nous restons dans une phase de restructuration de membres suite à la fermeture de la piscine durant 3 ans, même si la remontée est meilleure que prévue.
  - Nous investissons et/ou allons investir dans du matériel neuf ainsi que dans une infrastructure Nitrox
  - Les comptes vont bien, mais le mot d'ordre est « Vigilance ».
  - Le club s'est dotée d'une carte bleue (nominative au Président) pour faciliter certains paiements

- **TIV**
  - Les dates fixées sont le 21/03/15 et le 28/03/15

- **Développement Nitrox**
  - Comme prévu, certains membres du Comité se sont réuni pour débattre ensemble de l'organisation et des investissements quant à la mise en place d'une infrastructure dédié Nitrox.
  - Le sujet n'est pas si simple qu'il pourrait paraître.
  - Il se dégage deux ordres de grandeurs quant aux coûts
    - Frais d'installation (adaptation compresseur, rampe, blocs, …) : environ 5000€
    - Frais annuels de location+recharge O2 sur une base de 10 recharges annuelles : environ 1000€ avec O2 dédié à la plongée et 500€ avec de l'O2 médicalisé (le choix suscite beaucoup de débats et dans la prudence, le Comité s'oriente sur de l'O2 plongée, même si le coût apparaît plus élevé).
    - Pour info
      - LINDE (€ ttc) 31,67/an/recharge O2 (médicalisé) et 144/an/bloc
      - AIR LIQUIDE (€ ttc) 86,44/an/recharge O2 (plongée) et 126/an/bloc

  - Le Comité acte également qu'il ne faut pas toucher au compresseur appartenant à la pisicne pour des soucis de responsabilités.

- **Matériels**
  - Le Comité remercie encore Bernard pour son investissements ans els travaux du local de la piscine d'Annemasse.
  - Remarque est faite qu'il faudra sécurisé l'installation faite contre des risques potentiels de blessures en cas de rupture.
  - Une analyse du problème de sécurisation va être faite (Philippe F et Philippe C) et une proposition sera faite.
  - Fort de l'analyse de Bernard, 10 stabs méritent d'être jetées et vont l'être. Ainsi, le bilan des stabs du club devient avec les nouvelles qui viennent d'être achetées : 4J/2XL/11L/9M/4S ce qui permet d'attaquer la saison sereinement.
  - Le bilan des détendeurs est 19 en état de fonctionnement (ceux qui vont être exclus pourront être vendus en l'état).
  - Le matériel sera stocké sur Annemasse.
  - Il sera bon de faire une piqûre de rappel quant au fonctionnement pour la prise/récupération du matériel.

- **Section Hockey Subaquatique**
  - La nouvelle section est prometteuse. Déjà 5 membres assidus.
  - Le Comité verra d'un « bon œil » la présence d'un représentant de cette section au Comité dès la saison prochaine, permettant ainsi de faire remonter les infos et besoins concernant directement cette activité.

.

- **Adaptation du règlement intérieur**
  - Le règlement intérieur a subi une petite adaptation pour prendre en compte la création de la section hockey subaquatique et a été validé lors du Comité à l'unanimité.

- **Piscine/Activités**
  - L'organisation actuelle du bassin fonctionne bien.
  - On peut noter une forte activité le lundi soir et il faudra rapidement envisager une demande pour bénéficier (dans la mesure du possible) de ligne complémentaire.
  - Il est rappelé que les horaires officiels négociés de la piscine sont 20h00/22h00 dans l'eau.
  - Mis à part les 04, 05 et 19 avril où il y aura cohabitation à Tougues entre les formations départementales N4 et le club et où il faudra sans doute se serrer un peu, aucun autre problème.
  - Il est rappelé que les MF1 en piscine sont habilités à gonfler et sont donc prier de le faire quand ils utilisent des blocs.

- **Divers**
  - Le CODEP 74 se propose de faire sa prochaine AG (samedi 13/02/16) chez nous, en tant que club organisateur de l'évènement. Le Comité a validé.
  - Les frais de bouche générés seront pris en charge par le CODEP.
  - Le moment venu, nous ferons appel aux bonnes âmes du club pour l'organisation.
  - La sortie encadrants+bureau est maintenue au 21/03/15 et est gérée par Olivier.
  -

<u>Prochaines réunions :</u>

Me 11/03/15	Réunion encadrement	
Sa 21/03/15	Repas encadrement+bureau	Organisation : Olivier GAUDIN
Me 15/04/15	Comité directeur	Logistique : Nicolas+Robert

Le Secrétaire
CORDIN Philippe